

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Remise des "Victoires des Acteurs publics"

Galerie des Fêtes – Jeudi 7 février à 19 h

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Je suis heureux de vous rejoindre pour le moment crucial de cette cérémonie : la remise des Victoires des Acteurs publics – et plus particulièrement du Grand Prix des lecteurs, puisqu'il m'est fait l'honneur d'avoir à le remettre.

Vous voyez à quel point se trompaient les oiseaux de mauvais augure qui, avec la fin du cumul des mandats, imaginaient une césure complète entre élus locaux et élus nationaux.

Pour ma part, je n'oublie jamais cette circonscription du Finistère qui m'a fait confiance, ses cantons, ses communes et tous ces élus qui sont mes interlocuteurs naturels.

Ici même, à Paris, je tiens à ce que l'hôtel de Lassay soit le point de ralliement de tous ceux qui font vivre au quotidien la République : conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires, adjoints et conseillers municipaux, à qui notre pays doit tant.

Ces Acteurs publics ont leur revue, qui comme eux est toujours la bienvenue dans ces murs. Elle décerne ce soir quelques prix et ce n'est, je crois, que justice !

Je me réjouis qu'un tel rendez-vous ait lieu ici, à la présidence de l'Assemblée nationale, pour lui donner toute l'ampleur qu'il mérite.

Car ce moment à part n'est pas seulement une parenthèse agréable : c'est un moment utile, un moment d'échange et d'émulation qui favorise la circulation des idées, ainsi que leur diffusion à travers l'ensemble de nos territoires. **Je souhaite, comme vous tous, que les bonnes pratiques essaient à travers nos collectivités,** que les initiatives ingénieuses et les actions réussies fécondent notre pays.

Dans vos colonnes et sur votre web-télé, vous faites une grande place à l'innovation. Talleyrand avait écrit « en politique, innover c'est toujours trahir ». Il avait tort ! Aujourd'hui reproduire, sans rien changer, maintenir, conserver, ce serait trahir. J'ai cru au changement, maintenant... Je suis absolument persuadé qu'il nous faut marcher, résolument aller de l'avant, bref innover !

Et quand certains renvoient le service public à « messieurs les ronds-de-cuir » de Georges Courteline, *Acteurs Publics* et d'autres montrent que l'action publique se réinvente, expérimente, ose et peut-être un peu plus facilement loin de Paris. Nous avons parfois trop tendance à légiférer, à corseter ici. Alors que nous devrions être plus attentifs aux audaces. Il faut oser d'abord... doser ensuite !

Les bonnes volontés ne manquent pas, ni les énergies. Je sais que la tâche du jury n'était pas facile et, avant de me tourner vers les lauréats, **je veux d'abord saluer tous les acteurs publics de France pour leur engagement et leur dévouement,** au service de nos concitoyens.

Sans eux, la République serait une belle idée, mais une idée abstraite, fantomatique, flottant sur l'horizon comme une vague utopie : ce sont eux qui lui donnent chair, qui l'incarnent et la mettent en marche, si j'ose dire. Au nom de la représentation nationale, je les en remercie.

Parmi ces acteurs publics, l'un d'eux a tout particulièrement séduit les abonnés d'*Acteurs publics* et c'est pourquoi j'ai le plaisir de **remettre le Grand Prix des lecteurs au conseil départemental du Loir-et-Cher**, pour son projet « Job 41 ».

Faut-il dire « Job quarante-et-un » ou « *Job forty one* » d'ailleurs ? J'ai opté pour la forme française par amour de la francophonie, mais je ne doute pas que la formule soit exportable tant elle est intéressante.

Dans l'une et l'autre langue en tout cas, le 41^e département de France dans l'ordre alphabétique se hisse ce soir au 1^{er} rang des initiatives locales en faveur de l'emploi, à travers cet ambitieux projet dont je souhaite qu'il fasse des émules.

De quoi s'agit-il en effet ? De **favoriser le retour à l'emploi des personnes bénéficiant du revenu de solidarité active**. Tel était l'objectif visé par le conseil départemental du Loir-et-Cher, lorsqu'il a lancé, début 2017, sa plate-forme interactive : un véritable service en ligne, permettant de mettre en relation les allocataires du RSA et les entreprises situées à proximité.

Fondé sur des algorithmes de « matching » et de géolocalisation, cet outil de nouvelle génération a été déployé auprès des recruteurs locaux : une première en France, pour un service conçu à l'initiative d'un conseil départemental.

Le retour à l'emploi, nous le savons bien, est le seul vrai remède à la précarité. Ce n'est pas seulement une question de revenu d'ailleurs : chacun a besoin de jouer un rôle et de se sentir utile pour trouver sa place dans la société. L'écrivain Joseph CONRAD résumait bien ce paradoxe : « Je n'aime pas le travail, nul ne l'aime ; mais j'aime ce qui est dans le travail l'occasion de se découvrir soi-même. »

Retrouver un travail constitue pour nombre de nos concitoyens un enjeu de dignité tout autant qu'un enjeu économique et c'est pourquoi le conseil départemental du Loir-et-Cher a eu raison de se saisir de l'enjeu de l'emploi, concrètement, territorialement.

Le service mis en place répond aux besoins spécifiques des allocataires du RSA : il les aide à éditer un CV, à présenter leur candidature aux offres d'emploi, à bénéficier d'un télé-conseil et d'un suivi personnalisé.

Mais ce service est aussi en phase avec les entreprises implantées sur le territoire : celles-ci sont en effet mises en relation directe avec les profils et compétences dont elles ont besoin, ce qui leur permet de faciliter l'insertion professionnelle dans le département.

Au-delà de cette seule mise en relation, c'est donc bien la lutte contre les conséquences sociales et humaines désastreuses du chômage de longue durée qui est visée par la plate-forme Job 41. Ce qui, à terme, ne sera pas mauvais non plus pour les finances du Loir-et-Cher...

Monsieur le Président du conseil départemental, cher Nicolas Perruchot, je suis donc doublement heureux de vous remettre ce prix.

Heureux d'abord d'encourager le retour à l'emploi des plus fragiles de nos concitoyens, qui ont besoin de tels outils pour revenir dans le circuit.

Heureux aussi de montrer à quel point les collectivités locales et territoriales ont un rôle à jouer dans la valorisation de nos territoires et le développement de notre économie.

Je crois d'ailleurs pouvoir affirmer que le Loir-et-Cher est particulièrement efficace pour trouver du travail à ses habitants, puisque ses trois députés élus en 2017 ont déjà tous changé de job.

L'un était vice-président de l'Assemblée nationale et, redevenant conseiller départemental, il conseille Moscou : je veux parler de Maurice Leroy.

Un autre est devenu le ministre le plus important de l'Assemblée nationale : je veux parler de mon ami Marc Fesneau, ministre chargé des Relations avec le Parlement.

Quant au troisième, Guillaume Peltier, il est maintenant le deuxième vice-président du parti Les Républicains... Le Loir-et-Cher est donc une redoutable agence de placement !

Mais cessons de taquiner... Dans un contexte que l'on sait difficile, vous prouvez, par de telles initiatives, que nos élus ont des idées utiles et qu'ils savent les mettre en œuvre, au plus près du terrain.

D'ailleurs, vous connaissez la chanson :

« Ces gens-là ne font pas de manières.

Ils passent tout l'automne à creuser des sillons,

À retourner des hectares de terre.

Je n'ai jamais eu grand-chose à leur dire

Mais je les aime depuis toujours.

De temps en temps, je vais les voir... »

Mais oublions les vieux refrains : dans le Loir-et-Cher, on ne se contente pas de marcher dans la boue... On forge les outils de demain, on convoque les nouvelles technologies pour vaincre le chômage et la précarité, on donne l'exemple. Ce Grand Prix des lecteurs d'*Acteurs publics*, vous l'avez amplement mérité et je suis ravi de vous le remettre ce soir.